

ARDENNE **ECONOMIQUE**

LE MAGAZINE ÉCONOMIQUE DES ARDENNES



Ardennais et Wallons étouffent leurs relations économiques



**LOGISTIQUE & AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES - TOURISME - SERVICES
PARTENARIAT EXPORT - FORMATION & STAGES EN ENTREPRISE
INTERNET COLLABORATIF**

Par-delà la frontière

Trait d'union entre France et Belgique, les Ardennes bénéficient d'une situation géographique privilégiée, et cette proximité immédiate entre voisins doit être mise à profit

Depuis plusieurs années déjà, la CCI des Ardennes et les entreprises du département ont établi des relations de travail avec leurs homologues wallonnes. Il s'agit aujourd'hui d'aller plus avant, de structurer ces échanges et ces partenariats, vers l'appropriation du marché européen qui est devenu un véritable marché intérieur.

“Nos relations de travail avec la province de Namur et la province de Luxembourg sont déjà anciennes, mais elles restent encore à développer.

Nos relations avec la province de Liège sont naissantes, mais ne demandent qu'à se développer”.

Géraud Spire,
Président de la CCI des Ardennes



* Le Bureau économique de la province de Namur est un acteur de développement économique engagé dans l'accompagnement des entreprises, l'équipement de parcs d'activité économique, le tourisme, l'environnement... Ses interventions visent également à favoriser le partenariat transnational.

** Agence de développement économique de la province de Luxembourg, Idelux mène une politique active dans l'animation économique, tant territoriale que sectorielle.

*** Hainaut développement a pour objectif d'améliorer l'environnement socio-économique et le cadre de vie dans lequel évoluent tant les particuliers que les entreprises.

C'est dans cet objectif ambitieux qu'à l'initiative de la CCI des Ardennes les acteurs économiques ardennais et wallons se sont retrouvés à Sedan le 28 novembre dernier, pour jeter les bases d'un nouveau développement économique transfrontalier.

Autour de Géraud Spire, président de la CCI des Ardennes, Robert Joly, président du Bureau économique de la province de Namur*, Daniel Ledent, président d'Idelux**, Gérald Moortgat, président de Hainaut développement*** et Benoît Huré, sénateur et président du Conseil général des Ardennes, cette journée a réuni de nombreux chefs d'entreprise wallons et ardennais qui ont travaillé de concert sur 6 chantiers, axes directeurs d'une stratégie commune de coopération et de développement.

Des constats ont été posés. Des solutions ont été proposées. Le résumé de ces travaux vous est présenté dans les pages suivantes. Si certaines propositions sont déjà engagées - et des actions programmées -, d'autres méritent la plus sérieuse réflexion. Mais cette manifestation du 28 novembre n'est que la première étape vers une coopération économique plus moderne, plus efficace. C'est un « début » qui appelle nécessairement des « suites », afin qu'ensemble nous puissions paraphraser un slogan d'actualité et dire, d'une même voix, « yes, we can ! ».

Développement transfrontalier des entreprises

Atelier
Formation
& Stages
en Entreprise

Peut-on parler de développement économique sans envisager en premier lieu, la formation ?

A travers la formation, l'objectif est donc bien de favoriser l'insertion et l'emploi sur la zone Wallonie-Champagne-Ardenne-Meuse.

En la matière, la question à se poser est de savoir s'il y a vraiment adéquation entre l'offre et la demande de formation, et si les liens existant entre l'une et l'autre sont suffisamment efficaces.

La réponse apportée, en forme de constat, a été claire et objective : efficacité, sans doute, mais aujourd'hui pas suffisante.

Actions proposées pour une collaboration transfrontalière renforcée :

- constituer une base cartographique de l'offre de formation et de l'offre des stages en entreprises ;
- accompagner les chefs d'entreprise pour mieux définir leurs besoins en matière de formation (et notamment les besoins des Très Petites Entreprises) ;
- organiser un « Forum transfrontalier Etudiants - Entreprise », pour mettre en adéquation l'offre et la demande.



“Je suggère de pérenniser ce genre de manifestation et de l'organiser tous les ans, pourquoi pas successivement dans chaque pays. Cela permettrait de mieux se connaître, d'échanger”.

Gouverneur de la Province du Luxembourg



Atelier
Services

Se rencontrer pour travailler ensemble

L'état des lieux de l'activité « services » a été rondement dressé à partir de cette question très directe : que peut-on faire pour développer les relations, les contacts, le flux d'affaires, les entreprises ?

La réponse n'a pas été moins immédiate ni moins pratique : il faut développer les relations d'affaires et les partenariats transfrontaliers.

Classique, peut-être, mais ô combien concret !

“Les Français utilisent l'anglais et disent speed dating business ; les Belges défendent la langue française et disent “carrousels d'entreprises”.

Actions proposées pour aller de l'avant

- constituer un réseau de base des participants de l'atelier, afin de diffuser des contacts et d'élargir peu à peu aux autres entreprises et partenaires ;
- mettre en commun un agenda des activités transfrontalières en matière de salons, forums, foires, speed dating business (ou carrousels d'entreprises), afin que les acteurs prennent l'habitude de se rencontrer et d'échanger ;
- programmer des visites d'entreprises. Ce sera le cas, dès mars 2009, pour 2 entreprises ardennaises (Sopaic et Géodis), puis en juin avec des entreprises du Parc scientifique Créalys (Belgique), avant de revenir en France en septembre chez ACR, puis en Belgique en novembre chez Jigam ;
- créer un cluster services transfrontaliers.

Développement transfrontalier des entreprises

Atelier Tourisme

Une image de marque pour le massif ardennais

Au sein de territoires par nature hétérogènes, il existe peu d'unité en matière d'offre touristique. Plusieurs raisons à cela :

- le tourisme est vite apparu comme une évidence économique en Wallonie, ce qui est moins le cas dans le département des Ardennes, davantage ancré dans ses racines industrielles ;
- des réglementations belges et françaises différentes qui constituent un frein à l'émergence de projets communs ;
- une méconnaissance entre opérateurs, privés et publics,

Actions proposées pour tendre vers la nécessaire complémentarité de l'offre touristique :

- parvenir à une meilleure connaissance entre partenaires (par le biais de forums ou de workshop, d'échange d'informations), afin de mieux appréhender les offres respectives pour développer des partenariats ;
- harmoniser les réglementations en vigueur de chaque côté de la frontière ;
- professionnaliser les acteurs à travers l'échange de bonnes pratiques, la mutualisation des actions, la formation aux langues étrangères ;
- créer une image de marque du massif ardennais qui contribuerait à l'unité touristique des territoires.

"Il y a un véritable axe de développement qui se prononce, qui existe de plus en plus du Nord au Sud. C'est important, cela veut dire que l'on vient vers vous".

Robert JOLY - Président du BEP



"Je puis vous dire que les Entreprises en Belgique ont, par culture et par nécessité, une grande ouverture vers tout ce qui est interrégional et transfrontalier".

Catherine Henry, déléguée de l'Association Belge des femmes chef d'entreprise (ABFCE)



Atelier Partenariat Export

Privilégier les actions collectives

Bien des attentes sont apparues en matière de partenariat et d'export où l'on s'aperçoit notamment qu'en matière d'approche commerciale - il est plus simple de travailler à la grande exportation qu'en transfrontalier - que l'on ne connaît pas les entreprises françaises faisant appel aux entreprises belges, et réciproquement - qu'un meilleur appui aux démarches administratives, offrirait des opportunités de développement commercial transfrontalier.

Et enfin que l'échange d'informations avec les entreprises de « l'autre » territoire serait facteur de progrès.

Actions proposées

- constituer un réseau (voire un club), en se rencontrant régulièrement, en échangeant des informations entre entreprises ;
- créer une grappe d'entreprises aux intérêts communs pour aborder certains marchés, en élaborant un outil de présentation commun (catalogue) ;
- organiser des actions de promotion collective, à l'occasion d'un ou deux salons par an ;
- assurer un appui aux démarches administratives, et des conseils (ou des formations) en matière d'export ;
- mise en commun d'outil d'intelligence économique en s'appuyant notamment sur la plateforme Ecobiz ;
- définir des orientations au sujet du plan BâtiD2 (veille personnalisée dans le domaine de la construction, visites de sites, guide transfrontalier de la construction et du développement durable...);
- planifiées des « Journées découverte d'entreprise » et des réunions « B to B ».

Développement transfrontalier des entreprises

Atelier
Internet
Collaboratif

Le principe de la « meute »

Il importe de s'interroger sur les défis que doivent relever, aujourd'hui, les entreprises des territoires ardennais. Deux défis majeurs s'imposent naturellement pour une entreprise : assurer sa survie et se développer.

Comment ?

En élargissant les marchés, en développant les partenariats

et en travaillant « en meute » par le biais d'associations momentanées pour répondre, par exemple, aux appels d'offres de marchés publics.

Et c'est bien cette idée du développement du courant d'affaires entre les entreprises des territoires qu'il faut mettre en œuvre.

Actions proposées pour relever ces défis et desserrer les freins qui entravent le largissement du territoire :

- Des échanges inter-entreprises accrus et réguliers permettraient de mieux identifier les besoins de mutualisation, grâce à la mise en commun des connaissances et des expériences, notamment entre les filières professionnelles transfrontalières.
- Ainsi, le principe de la plateforme Internet collaborative Ardennes Ecobiz, développée depuis un peu plus d'un an par la CCI des Ardennes - et permettant à toutes les entreprises d'accéder instantanément à l'actualité économique du département et aux informations confidentielles de leur secteur d'activité -, pourrait être étendu et généralisé.
- Cette extension pourrait être opérationnelle dans un délai de 9 mois à partir de la décision de réalisation.



Atelier
Logistique &
Aménagement
des Territoires

Une logistique « à valeur ajoutée »

Les logisticiens étant gens pragmatiques, c'est la « logique de marché » qui guide leur démarche. Et là où l'on pouvait soupçonner une concurrence liée au positionnement géographique des territoires, il s'avère que celle-ci est beaucoup moins ressentie qu'on ne l'imaginait, étant plutôt influencée :

- côté français, par la proximité du bassin parisien (sa richesse d'activités, son engorgement, et... ses prix) et celle de l'aéroport de Vatry (qui offre des alternatives et des perspectives de développement),
- côté belge, par la dorsale wallonne (Mons-Namur-Liège) autour de laquelle se concentre l'activité économique.

Les infrastructures, d'un côté comme de l'autre de la frontière, présentent des forces et des faiblesses.

L'espace disponible, la densité et la gratuité du réseau routier et autoroutier, la multimodalité (portuaire et aéroportuaire notamment) sont autant d'atouts en Belgique. En revanche, le manque de sécurisation sur les aires autoroutières, le manque de fluidité de la circulation par endroits, constituent des handicaps.

Pour la France, la plateforme trimodale de Givet, l'espace disponible et la fluidité du réseau routier sont

à mettre en avant, tandis que la branche ouest du Y ardennais, comme la localisation géographique de Givet, pénalisent le secteur. A quoi s'ajoute - faiblesse conjointe - un manque de coordination transnationale quant aux priorités de développement.

L'amélioration de ces « points noirs » respectifs serait évidemment de nature à favoriser un développement conjoint, de même que l'aboutissement de la réflexion autour du projet « Ardennes Logistics », engagée depuis plus de dix ans.

La menace étant de voir les flux contourner les territoires...

Actions proposées pour remédier à ces besoins

- la spécialisation de Givet, par exemple, sur le vrac (gravats, charbon...) et le fluvial,
- l'engagement dans une logistique « à valeur ajoutée » et des réponses au cas par cas, en ajoutant une offre de service personnalisée,
- l'harmonisation des réglementations nationales (notamment en matière de tonnage autorisés sur les autoroutes),
- davantage d'échanges interprofessionnels, permettant aux logisticiens de réunir leurs forces et de travailler ensemble.



“Notre but en organisant cette première journée transfrontalière, c’est de faire en sorte que tous, Ardennais et Wallons travaillent en réseau au profit des entreprises”.

Géraud Spire, Président de la CCI des Ardennes



“Je vous félicite pour cette journée d’affaire transfrontalière.

C’est un dialogue interactif avec nos partenaires voisins, visant bien sûr, sans méconnaître la réalité des situations de concurrence dans lequel chacune des entreprises peut être installée par delà ces situations, regarder comment jouer des complémentarités qui sont aussi les nôtres, comment mutualiser des moyens, comment développer des stratégies offensives pour finalement faire ensemble ce que l’on ne peut pas faire seul et qui s’impose à chacun d’entre nous dans le contexte de mondialisation dans lequel nous sommes désormais”.

Benoît HURE - Président du Conseil Général des Ardennes - Sénateur